

CONDITIONS GENERALES DE VENTE et REGLEMENT INTERIEUR DE L'HÔTEL

PRESENTATION : L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente ou négligée, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

RESERVATION / PAIEMENT : Pour garantir votre réservation et vous envoyer un mail de confirmation, nous vous demanderons le numéro de votre carte bancaire et la date de validité. Dès lors que vous ne pouvez plus annuler sans frais, la première nuitée vous sera prélevée. En cas de « refus de paiement » votre réservation sera annulée automatiquement. Tout séjour réservé, quelque soit la longueur, est payable à l'arrivée. Nous acceptons les cartes bancaires suivantes : Visa, Mastercard, Eurocard ; nous n'acceptons plus les chèques.

MODIFICATION DE RESERVATION : vous pouvez modifier votre réservation jusqu'à trois jours avant votre arrivée et ce sans frais. Au-delà de cette date la réservation pourra être modifiée et sera donc non-annulable, non modifiable. Le séjour vous sera prélevé dans sa totalité avec un mail en ce sens et votre accord express vous sera demandé en réponse à ce mail.

EN CAS D'INTERRUPTION DU SEJOUR : il ne sera procédé à aucun remboursement. De même, en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement. Toutes les prestations optionnelles (telles que les petits-déjeuners, la présence d'animaux, le spa...) sont facturées en supplément, au tarif indiqué lors de la réservation. En cas de départ anticipé, ces prestations restent dues, sauf accord préalable. Aucun remboursement ou avoir ne sera accordé pour ces services non utilisés, sauf disposition expresse.

TOUTE ANNULATION / NON PRESENTATION : doit nous parvenir 72 heures (3 jours) avant la date d'arrivée pour les séjours individuels. Par ex : pour une arrivée un mercredi, vous avez jusqu'au dimanche minuit pour annuler sans frais. Passé ce délai, la réservation est due, une nuitée vous sera prélevée. LA NON PRESENTATION est considérée comme prise effective de la chambre, la totalité du séjour vous sera prélevé.

Il est à rappeler au client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la Consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la Consommation.

En cas de procédure de réclamation ; après avoir saisi le service réclamation et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

LA TAXE DE SEJOUR : non incluse dans le prix de la réservation, elle est en vigueur dans la commune. Elle est payable sur place.

ACCES AUX CHAMBRES : Les chambres sont disponibles A PARTIR de 16H00 et doivent être libérées avant 10h30. Attention, en cas de départ au-delà, une nuit supplémentaire vous sera facturée. Si vous désirez conserver la chambre une nuit supplémentaire, le paiement de la chambre doit être effectué avant 10h30, sous réserve de disponibilité. De plus votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé ; pour assurer les règles de sécurité de l'hôtel vous ne devez en aucun cas héberger des personnes supplémentaires. Merci de veiller à ce que la porte de votre chambre soit bien fermée avant de quitter la chambre ou de vous coucher.

INTERDICTION : Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 02 janvier 2008. Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entraînera également une indemnité équivalent au prix d'une nuit supplémentaire pour remettre la chambre en état). Il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz, exemple : Réchaud, etc...

ANIMAUX : Les animaux sont acceptés mais soumis à condition : Un supplément animal vous sera demandé par animal et par jour (se renseigner auprès de la réception pour connaître le tarif en vigueur), l'animal doit être tenu en laisse dans toutes les parties communes de notre établissement. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans la chambre. En cas de dégradation, la désinfection bactéricide de la chambre sera facturée au prix d'une nuit supplémentaire pour remettre la chambre en état.

LE PETIT DEJEUNER : il est servi du lundi au dimanche de 7h30 à 9h00, dans la salle prévue à cet effet.

LA RECEPTION : décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

DEGRADATION / VOL : Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de problème, le client devra engager sa responsabilité civile. Sachez que nous déposons plainte en Gendarmerie selon l'article 311-3 et 322-1 du code pénal. Nous facturerons et prélèverons sur votre carte de paiement une somme en fonction du préjudice. Liste et tarifs affichés dans votre chambre et à la réception.

NUISANCES : Pour le respect et le repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22h00 et 8h00. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement sans qu'il ne soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R ; 1334-31 du code de la Santé publique). Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. Tout commerce y est formellement interdit.

ASCENSEUR : tout arrêt de l'ascenseur, dû à un comportement non conforme, sera facturé 400 € prix de la remise en route par l'ascensoriste. Le comportement sera qualifié non conforme par le technicien lui-même, qui analysera le type de panne et donc saura pourquoi l'ascenseur s'est mis en sécurité.

SECURITE ET ALARME : Tout déclenchement intempestif de l'alarme incendie pour le non-respect de cette disposition sera facturé 150€ pour frais de remise en service du système de sécurité incendie ou à des poursuites judiciaires.

LE REGLEMENT INTERIEUR de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel.

EN CAS DE NON RESPECT PAR LE CLIENT D'UNE DE CES CONDITIONS, L'HÔTELIER SE TROUVERA DANS L'OBLIGATION D'INVITER LE CLIENT A QUITTER L'ETABLISSEMENT ET CE, SANS AUCUNE INDEMNITE.